

Diagnostic préalable à la mise en place de la conférence des financeurs du département des Deux-Sèvres

Introduction et objectifs

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres fait partie des 26 départements préfigurateurs de la mise en place des Conférences départementales des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus. Ces conférences sont des instances de coordination institutionnelle dont la mission est de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires. C'est dans le cadre de cette préfiguration que le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a confié à l'Observatoire régional de la santé de Poitou-Charentes, le travail de diagnostic et de recensement présenté dans ce document.

Matériel et méthode

L'ORS a pris l'attache de la Direction des Solidarités et de l'Autonomie des Personnes (DSAP) du Conseil Départemental des Deux-Sèvres afin d'intégrer au diagnostic le recensement des actions de prévention des différents opérateurs. Ce recensement a été complété par l'exploitation de l'outil OSCARS®, des données de l'enquête ERSAD et du tableau de bord santé-social des Pays et Communautés d'Agglomération.

Résultats

Sans chercher à délaisser certains territoires en n'y développant pas d'actions de préservation de l'autonomie des personnes âgées, plusieurs indicateurs suggèrent néanmoins un premier ciblage des territoires à prioriser par les acteurs de la conférence des financeurs.

Plusieurs constats positifs peuvent être émis à partir de l'état des lieux réalisé. Le premier atout pour la mise en œuvre d'une politique de prévention réside dans l'ancrage institutionnel. Le découpage reconnu en territoires de coordination infra-départementaux est un autre atout. Ainsi, les territoires d'actions des CLIC semblent être une référence établie sur laquelle se coordonnent les différents acteurs. La diversité et le nombre des acteurs mobilisés pour la mise en place des actions est également un point fort du département. Ce sont plus de 60 acteurs/partenaires qui ont été identifiés. De même, la richesse du tissu associatif du département (plus de 30 000 bénévoles impliqués dans la vie des associations) constitue une opportunité.

Cependant, cette richesse des acteurs peut induire un certain manque de lisibilité et la nécessité corollaire de mobiliser les ressources nécessaires à leur coordination. Autre point à améliorer, les problématiques d'habitat, de logement et de cadre de vie, hormis dans le cadre des prestations CARSAT, semblent peu explorées.

Conclusion

Pour rendre plus efficacement compte des actions et ressources qui vont être engagées par les partenaires de la Conférence des financeurs sur la préservation de l'autonomie des personnes âgées, il conviendrait d'homogénéiser et de standardiser la description des actions sur chacun des territoires CLIC. Loin d'être anecdotique cet effort permettra de mieux évaluer les processus et résultats des programmes et des actions qui seront mis en place.

Pour nous citer

GIRAUD J., ROBIN S., TEXIER N. **Diagnostic préalable à la mise en place de la conférence des financeurs du département des Deux-Sèvres.** ORS Poitou-Charentes. Rapport N° 184. Octobre 2016. 55 p.

Mots-clés

Programme action, Prévention santé, Prévention sociale, Recensement, Activité physique, Nutrition, Sécurité routière, Aide aux aidants, Personne âgée, Besoin santé, Deux-Sèvres

